



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Actions associatives françaises ou démarche réglementation thermique

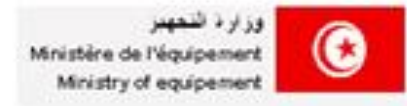
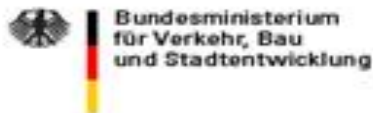
France : Le Grenelle de l'Environnement

Maâmoura- 16 janvier 2014

Serge ARNAUD

Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable

MEDDE/METL





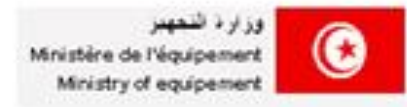
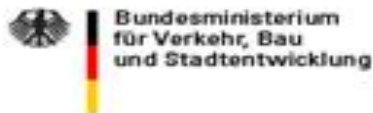
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Le Grenelle de l'Environnement : un processus unique et original (1/4)

- Une politique qui s'inscrit dans le cadre européen
- Deux caractères originaux
 - Une élaboration et une gouvernance très participatives
 - L'ambition des objectifs et l'intensité des efforts des pouvoirs publics et des acteurs privés





Ce projet est financé par
l'Union Européenne



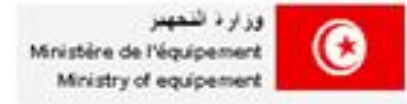
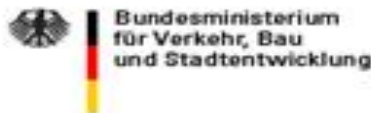
Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Le Grenelle de l'Environnement : un processus unique et original (2/4)

- Réunion de 5 collèges d'acteurs pour élaborer une feuille de route en faveur de l'écologie et du développement durable :
 - Etat, salariés, employeurs, collectivités territoriales et ONG
- **Juillet – mars 2008** : tables rondes, comités opérationnels, préparation des lois et textes d'application.

Les 4 tables rondes : les thématiques

- Lutter contre le changement climatique
- Santé et environnement, économie de fonctionnalité, économie circulaire, déchets
- Préserver la biodiversité et les ressources naturelles, pratiques agricoles, OGM
- Instaurer une démocratie écologique





Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Le Grenelle de l'Environnement : un processus unique et original (3/4)

- Rappel des objectifs :
 - Urgence écologique
 - L'indépendance énergétique
 - Lutte contre le réchauffement climatique
 - Hausse des coûts de l'énergie fossile
 - Emplois verts et croissance verte
 - Amélioration du pouvoir d'achat





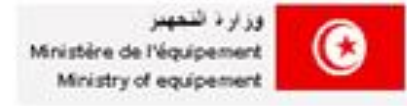
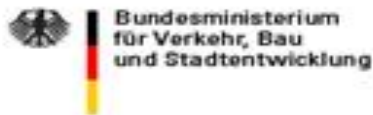
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Le Grenelle de l'Environnement : un processus unique et original (4/4)

- **Le Grenelle a ainsi mis en place 2 lois complémentaires :**
 - **Loi Grenelle 1 – 13 août 2009 :**
 - Lignes directrices et objectifs
 - Votée à l'unanimité
 - **Loi Grenelle 2 – 12 juillet 2010 :**
 - Une boîte à outils qui complète la loi de programmation Grenelle 1
 - Ensemble de compléments et/ou modifications de codes et lois pour rendre possible la réalisation des objectifs du Grenelle.
- **Loi de Finances :**
 - Incitations financières et fiscales qui vont de pair avec la loi Grenelle 2





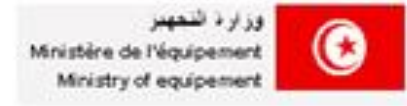
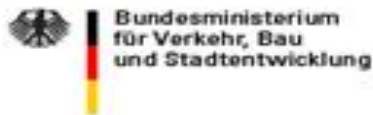
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Le Grenelle de l'Environnement : un pilotage inédit (1/2)

- **Un chef de file issu du secteur privé** : Philippe Pelletier (avocat) est chargé du pilotage du Plan Bâtiment Grenelle
- **La direction de projet** : une petite équipe basée au ministère de l'Écologie qui mobilise
 - plus de 1000 partenaires au niveau national
 - Plus de 5000 partenaires en région avec le réseau Interclusters
- Le plan Bâtiment Grenelle assure la mise en œuvre des engagements du Grenelle sur l'ensemble du secteur du bâtiment
- **4 secteurs** : logement privé, logement social, parc tertiaire privé et parc tertiaire public
- Il vise à faire jouer au secteur du bâtiment un rôle moteur dans la réduction des consommations d'énergie du pays





Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Le Grenelle de l'Environnement : un pilotage inédit (2/2)

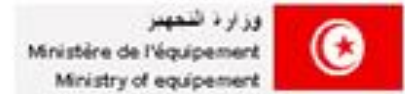
- Rassembler les professionnels afin de les faire travailler tous ensemble
- Diffuser l'information
- Profiter des retours d'expérience
- Faire des recommandations opérationnelles pour améliorer les lois et les décrets
- mesurer les progrès et les évolutions du secteur du bâtiment et de l'immobilier



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



LABORATÓRIO NACIONAL
DE ENGENHARIA CIVIL



وزارة التجهيز
Ministère de l'équipement
Ministry of equipment



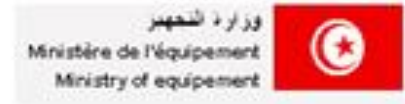
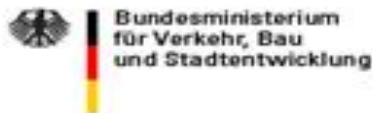
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Un projet global pour le secteur bâtiment

- Plus de 42 % de la consommation d'énergie de notre pays et 25 % des émissions de GES
 - **Gisement d'économies d'énergie important**
- Près de 4 millions de professionnels : une filière massive et hétérogène comprenant des leaders mondiaux et des entreprises de petite taille.
- Le secteur du bâtiment représente un défi majeur pour la réalisation des objectifs du Grenelle de l'environnement
- Une gouvernance spécifique





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Les objectifs pour le secteur bâtiment



Pour les constructions neuves

2012 : Construction de bâtiments basse consommation (BBC)

28 octobre 2011 : application anticipée au tertiaire

2020 : Construction de bâtiments à énergie positive (BEPOS)

Pour la Rénovation

2012 – 2020 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments existants de 100 kWh/m²/an

Atteindre le Facteur 2 : -38 % d'ici 2020

2020 - 2050 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments existants de 100 kWh/m²/an supplémentaire

Atteindre le Facteur 4



Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung



LABORATÓRIO NACIONAL DE ENGENHARIA CIVIL

وزارة التجهيز
Ministère de l'équipement
Ministry of equipment





Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

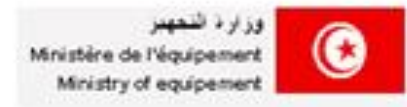
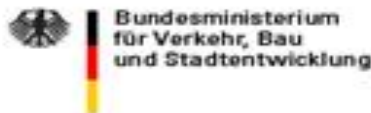
La construction neuve : une nouvelle réglementation

- Principaux points sur la **réglementation thermique 2012 (RT2012)** :

Préparée par des labels pour les bâtiments basses consommations (BBC-Effinergie)

- Tous les nouveaux bâtiments seront « Bâtiment Basse Consommation » à partir du 1 janvier 2013
- Une exigence basée sur les résultats : 50 kWhEP/m²/an à la place de 150 kWhEP/m²/an avec la réglementation thermique 2005 (RT2005)
- Exigences relatives à la **conception bio-climatique**, à la **consommation** et au **confort d'été** et seulement quelques obligations spécifiques (utiliser des énergies renouvelables, traiter les ponts thermiques, assurer l'étanchéité à l'air par exemple)
- Les professionnels ont décidé de se mobiliser et d'anticiper la généralisation de la construction BBC

- **Généralisation des BEPOS en 2020**





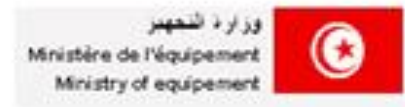
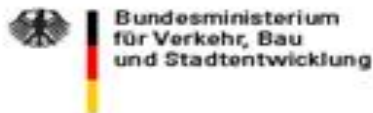
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Bâtiments existants : Inciter puis contraindre, une stratégie équilibrée (1/2)

- **Inciter puis contraindre** : absence d'obligation immédiate de travaux pour les ménages
- La sensibilisation, le conseil et les incitations sont développés
 - Affichage du score énergétique dans les annonces immobilières
 - Amélioration des règles de décision et nouveaux outils pour les copropriétés
 - Obligation de travaux de rénovation avant 2020 et « bail vert » dans les bâtiments tertiaires
 - De nouvelles règles d'urbanisme afin d'encourager la construction de bâtiments économes en énergie





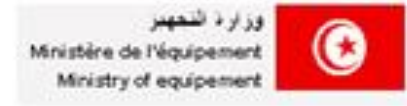
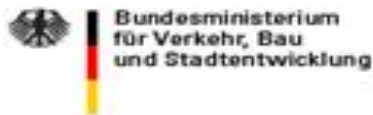
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Bâtiments existants : Inciter puis contraindre, une stratégie équilibrée (2/2) ***Un ensemble d'incitations fiscales et financières***

- Subventions pour les travaux pour les familles à faible revenu (lutte contre la précarité énergétique)
- Les **crédits d'impôt** récemment réorientés en vue de favoriser une meilleure efficacité énergétique du logement (promouvoir l'utilisation de matériels efficaces et les travaux d'isolation)
- Eco Prêt à taux zéro d'un maximum de 30 000 € pour les travaux de rénovation (remboursement sur 10 ans porté à 15 ans à partir du 1^{er} avril 2012)
- Meilleure combinaison de ces deux aides et progressivité en fonction de l'ampleur des travaux
- **Prêts à faible intérêt pour le logement social (9 000 à 16 000 € / logement)
durée 15 ans (entre 2 et 3 %), à 25 ans**
- Politique forte dans le domaine des certificats d'économie d'énergie





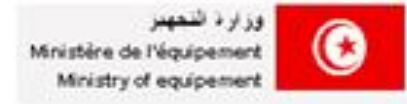
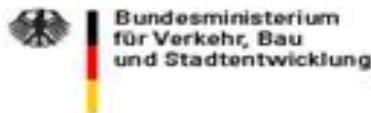
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Les premiers résultats

- Prise de conscience du coût de l'énergie
- Généralisation de la construction « Bâtiment Basse Consommation » : les promoteurs anticipent sur la mise en œuvre de la RT 2012
- Déjà 350 000 logements rénovés
 - 150 000 logements sociaux dont 100 000 à l'aide de l'ecopret HLM
 - Programme « Habiter Mieux » : 7000 logements à fin 2011
 - 180 000 ecoptz à fin 2011
- Une refonte en cours des aides à la rénovation des logements privés pour améliorer leur efficacité : Eco-prêt à taux zéro et CIDD, Eco-prêt à taux zéro collectif en copropriété, dans un contexte de fortes contraintes sur les finances publiques
- Exigence de qualification des entreprises au 1^{er} avril 2014 : obligation de recours à des entreprises qualifiées pour bénéficier des aides publiques pour la rénovation des logements privés
- Un fort développement de l'innovation





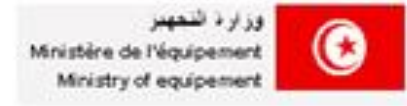
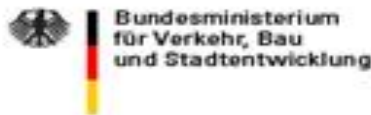
Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Un coup d'œil rapide sur les tendances (1/2)

- **Formation et qualification :**
 - L'efficacité énergétique est un levier pour faire faire un saut qualitatif au secteur de la construction
 - Les professionnels doivent améliorer **leurs compétences dans le domaine de l'efficacité énergétique**
 - Exigence d'une qualification technique en accompagnement des aides publiques
- **L'exploitation des bâtiments et le comportement des utilisateurs :** responsables de plus de 20% de la consommation énergétique des bâtiments, une voie pour réduire la consommation avec très peu d'investissements
 - Élargissement du métier : conception, réalisation, gestion, entretien, utilisation
- **Garantie de Performance :**
 - **Une forte volonté de mettre l'accent sur la mesure et les résultats**
 - Développement **des Contrats de Performance Énergétique**
- **Innovation :**
 - Un fort potentiel issu des territoires afin de mettre en place des innovations et revoir les processus de construction





Ce projet est financé par
l'Union Européenne



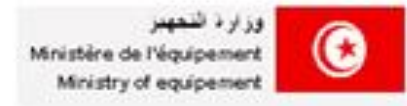
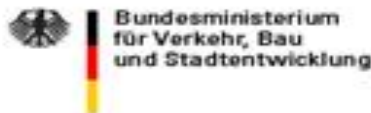
Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction

Un coup d'œil rapide sur les tendances (2/2)

- **Valeur verte :**
 - Intégrer la dimension énergétique et environnementale dans la gestion du patrimoine.
- **Une approche globale vers les «bâtiments durables» : convergence des labels et des réglementations** pour l'énergie, la santé et l'urbanisme , préparer le bâtiment à énergie positive
 - Certification française « Haute Qualité Environnementale »
- **Ouverture vers la ville durable.**
- **Rôle des collectivités territoriales.**

La société s'est mise en mouvement.

Il n'y aura pas de retour en arrière !





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Appui à l'administration tunisienne pour le développement de l'éco-construction



Merci de votre attention



Pour plus d'information :

www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr

